



Master Économie appliquée

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Économie appliquée. 2011, Université Aix-Marseille 2. hceres-02039978

HAL Id: hceres-02039978

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039978>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : AIX-MARSEILLE

Etablissement : Université de la Méditerranée - Aix-Marseille 2

Demande n° S3MA120003434

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Economie appliquée

Présentation de la mention

La mention « Economie appliquée » est un master professionnalisé qui vise à former des cadres de haut niveau dont la compétence principale sera la conduite et l'évaluation de projets, dans quatre champs principaux : l'aménagement du territoire, l'énergie et les ressources naturelles, l'évaluation de projets publics et l'aide au développement. Il s'agit de la seule formation de master en économie à visée uniquement professionnelle dans tout l'établissement.

La mention est structurée en un master 1^{ère} année commun et quatre spécialités en 2^{ème} année, les spécialités correspondant aux quatre champs d'application du management de projet décrits plus haut. Une seule des quatre spécialités (« Aménagement du territoire ») existait auparavant, les autres sont des créations.

NB : Une autre spécialité, axée sur l'enseignement en sciences économiques et sociales, complète la formation, mais n'est pas évaluée ici.

Indicateurs

Trois des quatre spécialités de la mention étant des créations, nous ne disposons pas de statistiques pour la mention.

Effectifs constatés	NR
Effectifs attendus	Entre 70 et 90 étudiants en M1 et 105 en M2
Taux de réussite	NR
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention de master « Economie appliquée » émane d'une large restructuration de l'offre de formation en économie sur le site d'Aix-Marseille. Elle devient la seule formation en économie de master à visée uniquement professionnelle. Elle est à ce titre complémentaire avec la mention « Aix-Marseille sciences économiques » qui, bien qu'à double objectif, se positionne davantage sur la formation à la recherche, même si certaines redondances apparaissent encore.

L'adossement à la recherche de la mention « Economie appliquée » est de grande qualité. Cette dernière s'appuie sur des laboratoires de recherche renommés, dont les thématiques de recherche sont parfaitement en lien avec les enseignements proposés. L'adossement professionnel est hétérogène, selon les spécialités notamment, car certaines sont en création et que les liens avec le monde socio-économique sont encore en construction. La mention n'est pas ouverte pour l'instant à l'international. Par contre, toutes les spécialités sont ouvertes à la formation continue et l'une d'entre-elles se réalisent en alternance.

La formation se structure en cinq spécialités. Mais l'une, celle nommée « Enseignement et formation en sciences économiques et sociales » n'est pas décrite. Pour les quatre restantes, l'organisation se fait en un tronc commun en M1, un jeu d'option permettant de se pré-spécialiser au second semestre. La formation devient spécifique en M2 autour de quatre spécialités : « Aménagement du territoire », « Management de l'énergie et des ressources naturelles », « Management et évaluation des projets et programmes publics » et « Projets et politiques d'aide au développement ». Seule la spécialité « Aménagement du territoire » existait auparavant, les trois autres spécialités sont des créations. La mention, du fait du M1 commun, mais aussi du partage d'unités d'enseignement (UE) en M2, est caractérisée par une forte mutualisation. Les UE se déclinent en enseignements obligatoires, optionnels et en stage, d'une durée de 6 mois en fin de M2 ou en alternance. La professionnalisation est aussi présente en M1 via une UE centrée sur la définition du projet professionnel. On peut par contre regretter l'absence de formation à la recherche en M1. La structure de la formation est donc globalement bien réfléchi et pertinente.

L'équipe pédagogique est constituée d'universitaires et de professionnels, même si ces derniers sont encore peu nombreux (ou les contacts pris pas encore aboutis) dans les spécialités en création. Le pilotage de la formation est tout à fait satisfaisant. Un conseil de perfectionnement est en place et actif. L'évaluation des enseignements par les étudiants et leur suivi se fait selon des procédures bien organisées.

Compte tenu du nombre important de spécialités en création, il est difficile de faire un bilan des inscrits et un suivi des étudiants. La mention ambitionne d'accueillir 70 à 90 étudiants en M1 et 105 en M2, soit entre 20 et 30 étudiants par spécialité. Cela correspond à un maintien de flux pour la spécialité « Aménagement du territoire ». Pour les spécialités en création, la pertinence des flux envisagés est plus difficile à évaluer.

- Points forts :

- Un adossement à la recherche de grande qualité.
- Une organisation réfléchi et pertinente.
- Une politique des stages dynamique.

- Points faibles :

- Une professionnalisation à approfondir dans certaines spécialités.
- Une formation à la recherche en retrait.
- Une formation avec de nombreuses créations qui devra prouver son attractivité.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement

Il faudrait encore développer les liens institutionnels avec les acteurs locaux du monde professionnel, notamment pour les spécialités en création, dont l'adossement professionnel semble encore peu abouti. L'introduction d'une formation à la recherche en M1 pourrait renforcer les formations et donnerait la possibilité aux étudiants de s'orienter vers la mention « Aix-Marseille sciences économiques », plus axée sur la recherche. Mais d'autres passerelles pourraient être trouvées entre les deux mentions de manière à limiter les redondances.

Appréciation par spécialité

Aménagement du territoire

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Aménagement du territoire » est en place depuis plus de 15 ans, même si en raison de la structuration des formations en économie sur l'établissement, plusieurs changements sont intervenus. Il s'agit d'une spécialité à visée professionnelle dont l'objectif est de former des cadres spécialistes du développement territorial. Organisée sur la base d'un M1 commun avec toutes les autres spécialités de la mention, le M2 se réalise en alternance. La formation est donc fortement professionnalisée. Les enseignements sont transversaux et s'appuient principalement sur l'économie et la gestion.

- Indicateurs :

Le M1 étant commun, nous notons ici uniquement les effectifs pour le M2.

Effectifs constatés	environ 30
Effectifs attendus	30
Taux de réussite	> à 90 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	38 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La spécialité offre une formation pluri-disciplinaire de qualité, cohérente avec les objectifs visés. Elle est en outre largement professionnalisée. Elle propose ainsi une organisation en alternance (en entreprise du lundi au mercredi puis en cours en fin de semaine de septembre à juin) et l'intervention de nombreux professionnels, tous spécialistes du secteur d'activité. L'adossement aux milieux socio-professionnels est donc très satisfaisant. Pourtant, les statistiques d'insertion à 2 ans soulignent que 60 % des diplômés sont en emploi (CDI+CDD), ce qui paraît faible.

Concernant l'adossement à la recherche, la spécialité bénéficie du soutien de deux laboratoires de recherche reconnus. On peut cependant regretter qu'aucun professeur (PR) ou maître de conférences habilité à diriger des recherches (MCF HDR) ne participe au M2 et qu'aucune formation à la recherche (en M1 notamment, ce qui est donc valable pour toutes les autres spécialités) ne soit dispensée.

- Points forts :

- Très bon adossement aux milieux socio-économiques.
- Formation en alternance.
- Soutien de deux laboratoires de recherche de qualité.

- Points faibles :

- Des résultats d'insertion à 2 ans assez décevants.
- Pas d'implication des PR ou MCF HDR en M2.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il serait nécessaire d'améliorer les taux d'insertion à 2 ans, soit en renforçant encore l'adossement aux milieux professionnels, soit en développant davantage la formation continue.

Economie de l'énergie et des ressources naturelles

● Présentation de la spécialité :

La spécialité « Economie de l'énergie et des ressources naturelles » est une demande de création. Son objectif est de former les étudiants aux enjeux du développement durable et à la mise en place et la gestion des énergies non émettrices en gaz à effet de serre et des ressources naturelles. A visée professionnelle, la formation est organisée, comme toutes les spécialités de la mention, sur un socle commun en M1 et un M2 spécifique, composé d'un semestre d'enseignement et d'un semestre de stage.

● Indicateurs :

La spécialité est une création. Aucun indicateur passé n'est donc disponible.

Effectifs constatés	SO
Effectifs attendus	25
Taux de réussite	SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO

● Appréciation :

La spécialité offre une formation qui répond à une réelle demande sociale. Elle peut compter pour cela sur le soutien de deux laboratoires de recherche reconnus, mais aussi sur le soutien officiel de deux acteurs institutionnels renommés : le CEA (Commissariat à l'énergie atomique) et Capénergies.

La spécialité est bien organisée et les enseignements proposés sont parfaitement cohérents avec les objectifs, même si, pour l'instant, l'équipe pédagogique comporte assez peu de professionnels (mais des contacts sont en cours).

On peut se demander si des redondances n'existent pas entre cette spécialité, et l'un des parcours de la spécialité « Economie publique et philosophie économique » de la mention « Aix-Marseille sciences économiques ». Ces deux formations pourraient être plus complémentaires.

La spécialité « Economie de l'énergie et des ressources naturelles » devra donc prouver son attractivité.

● Points forts :

- Formation innovante.
- Soutien du CEA et de Capénergies.
- Soutien de deux laboratoires de recherche de qualité.

● Points faibles :

- Peu d'intervenants professionnels.
- Des redondances à craindre avec la mention « Aix-Marseille sciences économiques ».

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il serait nécessaire de développer l'intervention de professionnels du secteur d'activité visé afin de renforcer la professionnalisation.

Il faudrait aussi renforcer les complémentarités et les passerelles entre cette spécialité et la spécialité « Economie publique et philosophie économique » de la mention « Aix-Marseille sciences économiques ». Une passerelle possible serait d'introduire en M1 une formation à la recherche qui permettrait aux étudiants de M1 de pouvoir s'orienter vers la recherche, s'ils le souhaitent. Le même type de passerelles devrait être organisé dans la mention « Aix-Marseille sciences économiques ».

Management et évaluation des projets et programmes publics

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Management et évaluation des projets de programmes publics » est une demande de création. Elle vise à former les étudiants aux techniques d'évaluation et de gestion de projets publics, en mettant l'accent sur des projets orientés sur l'emploi et la santé. La formation proposée est à visée professionnelle. Basée sur un M1 partagé avec les autres spécialités de la mention, la formation se spécialise en M2, composé d'un semestre d'enseignements et d'un semestre de stage.

- Indicateurs :

La spécialité est une création. Aucun indicateur passé n'est donc disponible.

Effectifs constatés	SO
Effectifs attendus	20
Taux de réussite	SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO

- Appréciation :

La spécialité offre une formation séduisante qui s'appuie sur une bonne organisation, avec des enseignements parfaitement cohérents par rapport aux objectifs de la formation. La professionnalisation est assurée *via* le projet professionnel en M1 et un stage de longue durée en M2. La formation peut se faire en cursus initial, mais est aussi ouverte sous conditions à la formation continue.

L'équipe pédagogique s'appuie sur des enseignants-chercheurs issus d'un laboratoire de recherche reconnu dans l'évaluation de programmes publics. Des professionnels sont aussi associés à la formation, même si leur nombre est actuellement trop réduit.

La formation proposée se positionne sur un créneau très spécialisé. Elle devra donc prouver son attractivité, d'autant que des redondances peuvent exister avec la mention « Aix-Marseille sciences économiques ».

- Points forts :
 - Politique de stage et projet de qualité.
 - Adossement à un laboratoire de recherche reconnu.
 - Formation continue possible.

- Points faibles :
 - Peu d'intervenants professionnels.
 - Des redondances à redouter avec la mention « Aix-Marseille sciences économiques ».
 - Une attractivité à démontrer.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il serait nécessaire de développer l'intervention de professionnels du secteur d'activité visé afin de renforcer la professionnalisation. Le développement de la formation continue, mais aussi de l'apprentissage pourrait solutionner les problèmes d'attractivité qui sont à redouter et aussi assurer un bon taux d'insertion des futurs étudiants.

Il faudrait aussi s'assurer que cette spécialité et certaines spécialités de la mention « Aix-Marseille sciences économiques » peuvent coexister avec des effectifs suffisants. Il serait bon dès à présent, de renforcer les complémentarités et les passerelles entre ces formations (par exemple, introduction en M1 d'une formation à la recherche pour permettre des orientations en M2 recherche).

Projets et politiques d'aide au développement

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Projets et politiques d'aide au développement » est une demande de création. Elle ambitionne de former les étudiants aux métiers de coordonnateur de projets de développement publics internationaux. La formation proposée est à visée professionnelle. Basée sur un M1 partagé avec les autres spécialités de la mention, la formation se spécialise en M2, composé d'un semestre d'enseignements, dont certains dispensés en anglais et d'un semestre de stage, qui sera réalisé à l'étranger.

- Indicateurs :

La spécialité est une création. Aucun indicateur passé n'est donc disponible.

Effectifs constatés	SO
Effectifs attendus	30
Taux de réussite	SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO

- Appréciation :

La spécialité « Projets et politiques d'aide au développement » offre une formation axée sur le management de projet à l'international. Elle est donc assez complémentaire avec la spécialité « Management et évaluation des projets publics » et on s'étonne que peu de cours soient finalement partagés entre ces deux spécialités. Néanmoins,



beaucoup de cours sont déjà partagés avec d'autres spécialités, y compris avec des spécialités hors de la mention « Economie appliquée ». Toutefois, la formation pourrait être parfois redondante avec la spécialité « Croissance et développement », spécialité à visée à la fois professionnelle et recherche de la mention « Aix-Marseille sciences économiques ».

La spécialité « Projets et politiques d'aide au développement » dispose cependant de spécificités intéressantes. Elle inclut des enseignements (projets) en anglais et un stage obligatoirement fait (au moins en partie) à l'étranger, lui conférant donc une bonne internationalisation. Elle a aussi pour objectif de mettre un éclairage sur les problématiques de genre, d'éducation, de santé et de micro-finance. Elle délaisse cependant les aspects plus environnementaux pourtant au cœur des préoccupations actuelles du développement international. Ceci aurait pu faire l'objet d'un enseignement mutualisé avec la spécialité « Economie de l'énergie et des ressources naturelles ».

La spécialité est cependant bien organisée, adossée à un laboratoire de recherche dont les thématiques sont parfaitement dans le champ des compétences recherchées. Concernant l'adossement aux milieux socio-économiques, le dossier fait état de contacts avec des professionnels du secteur d'activité visé, mais aucun n'avait apparemment abouti à la date du dépôt du dossier. Par conséquent, aucun intervenant professionnel n'est encore intégré à l'équipe pédagogique, ce qui devra être corrigé. La formation est tout de même professionnalisée et est d'ailleurs ouverte sous conditions à la formation continue.

- Points forts :
 - Stage de 6 mois à l'étranger et projet en anglais.
 - Adossement à un laboratoire de recherche reconnu dans le domaine.
- Points faibles :
 - Pas d'intervenants professionnels pour l'instant.
 - Des redondances à redouter avec la mention « Aix-Marseille sciences économiques ».

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Malgré les contacts établis, aucun professionnel n'a intégré jusqu'à présent l'équipe pédagogique. Ce point devra donc être obligatoirement corrigé.

L'établissement proposant deux spécialités sur les problématiques de développement, celle-ci et celle intégrée à la mention « Aix-Marseille sciences économiques », il faudrait s'assurer de la viabilité des deux spécialités, tant au niveau de l'attractivité des étudiants que de leur insertion. Il serait bon dès à présent de mutualiser plus de cours avec la spécialité « Management et évaluation des projets publics », voire avec la spécialité « Economie de l'énergie et des ressources naturelles » pour introduire un volet environnemental dans la formation.

Enseignement et formation en sciences économiques et sociales

Cette spécialité sera évaluée *a posteriori*.